LETTRE DE MONSEIGNEVR LE PRINCE, ESCRITE A MONSEIGNEVR DE GVISE.

H 1617 3265 75 9

M. DC. XV.



LETTRE DE MONSEIGNEVR LE PRINCE, ESCRITE

A Monseigneur de Guise.

MONSIEVR,

Vos actions & vos Conseils que l'on recognoist innocens du mal & du desordre commun de l'Estat, promettent à vn chacun que vous vous employerez auec la mesme affection a chercher les remedes propres pour les suprimer, que vous vous estes oposé aux violents conseils de ceux qui se seruans de l'authorité du Roy, & abusans de vostre bonté les ont causez pour cótéter leur ambition & fournir a leur

auarice, i'ay creu mon absence hors de la Cou[r] [d]ans huict moys, tesmoignan[t] vn iuste ressentiment & mescontentemen[t] que i'auois de ses desordres, que les plaintes que les peuples ont baillé à leurs Deputez, que les remonstrances des Parlemens, & [l]a clameur du publiq arresteroient le cours de leurs pernicieux desseins. Il ont mesprisé mon mescontétement, suprimé les pleintes des peuples, eludé les deliberations des Deputez, negligé les remonstráce des Parlemens, & estouffé les clameurs du pupliq qui gemist voyans la ruyne prochaine & diuision de ce Royaume, ma naissance, ma qualité & l'interest que i'ay à la conseruation de l'Estat mont obligé de descouurir ce mal à sa Maiesté par mes tres humble remonstrance, de nommer & en marquer les au-

cheurs, de chercher les remedes par le chaſtiment & punition exemplaire de ceux qui l'ont formé & entretenu le ſeruice que vous deués au Roy, le rang que vous tenez au Royaume, les charges que vous y poſſedez, & l'affection que vous auez teſmoignee çy deuant au bien & ſoulagement du publiq vous conuient & obligent de ioindre vos deſſeins auec les miens pour ne demeurer coupable enuers Dieu le Roy & le peuple de la ruine de c'eſt Eſtat. Vos actions paſſeés requierent vne continuation pour vous exempter de tout blaſme & tout reproche, & teſmoigner a la poſterité voſtre innocence parmy ſes deſordres, l'eſcrip que ie vous enuoye iuſtifie mes actiós que les Miniſtres de l'Eſtat taſchent de ternir par leurs fauſſetez & calomnies accouſtumees, ou ie

WILSON
NcU

finiray pour demeurer à iamais.

MONSIEVR.

Voſtre bien humble Couſin & ſeruiteur.
H. DE BOVRBON.

A Coucy ce 9. Aouſt. 1615.